



STRATÉGIE LNA 2028

Validée par: Conférence Swiss Volley League

Date: 12.09.2025

Procédure consultative: Comité de la CSVL, Commission des licences, Direction

Avancer main
dans la main

Élaboration et responsabilités



© Damien Sengstag (Swiss Volley)

Avec l'aide des clubs de ligue nationale A (LNA) et des acteurs de la ligue, nous avons œuvré à l'élaboration de cette stratégie commune, qui ne vaut que pour cette ligue.



© Damien Sengstag (Swiss Volley)

Pour ce qui est de sa mise en œuvre, ce sont les clubs de LNA et la ligue qui s'en chargent. Toutefois, Swiss Volley peut être appelée à coopérer avec les clubs et la ligue ainsi qu'à leur offrir son expertise lorsque cela s'avère pertinent.

Culture (notre attitude)



Sur le terrain, nous sommes adversaires, mais en dehors du terrain, nous sommes partenaires.



Nous nous mobilisons pour assurer l'avenir de la ligue nationale.



Nous nous témoignons du respect.



Nous faisons preuve d'ouverture d'esprit et de bienveillance face aux opinions qui divergent des nôtres.



Nous adoptons une attitude juste et intègre.

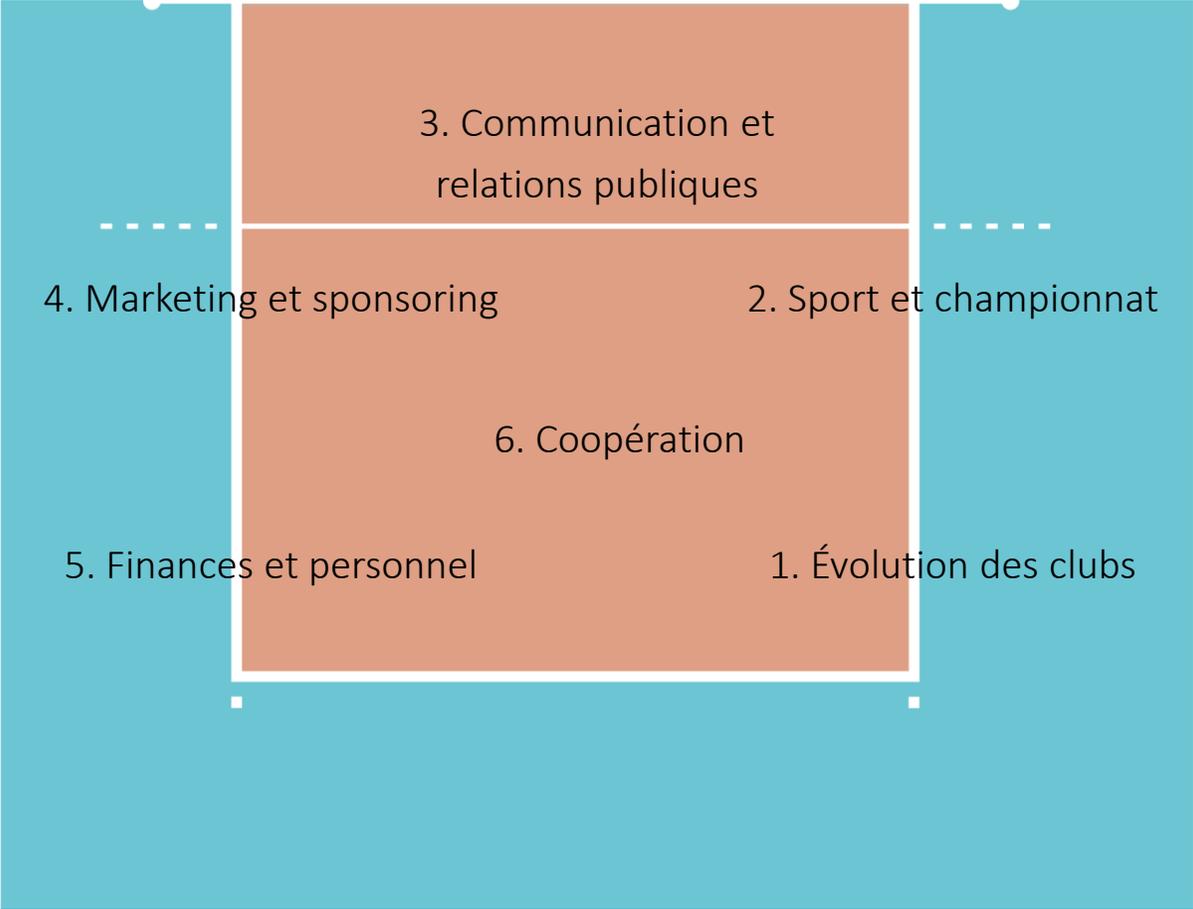


Une fédération sans clubs, c'est comme une équipe sans joueuses ou joueurs → Swiss Volley travaille en étroite collaboration avec les clubs et les traite tous sur un pied d'égalité: nous partageons des objectifs communs, nous nous soutenons mutuellement et nous parlons à cœur ouvert.



Nos actes définissent la culture dans laquelle nous évoluons, une culture où nous portons haut nos valeurs et savons accueillir les opinions d'autrui.

Champs d'action



Champ d'action 1: évolution des clubs

Mot d'ordre: la LNA est la force motrice qui pousse le volleyball suisse à évoluer d'un point de vue sportif, économique et social.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 1	
Repenser l'organisation et les structures du sport de performance.	Clarifier l'orientation des clubs et simplifier la répartition des rôles en favorisant l'acquisition, le perfectionnement et la mutualisation des compétences spécialisées.
Priorité 2	
Développer et ancrer une certaine culture parmi les auxiliaires et bénévoles ainsi qu'au sein des comités.	Optimiser et pérenniser le recrutement et la planification.
Encourager le bénévolat.	Encourager et pérenniser le bénévolat en motivant de diverses manières les personnes prêtes à s'engager et en les épaulant.

Champ d'action 2: sport et championnat

Mot d'ordre: nous valorisons le volleyball suisse en mettant en place une ligue viable, résiliente et compétitive.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 2	
Organiser les compétitions de manière à répondre aux besoins des différentes parties prenantes.	Identifier les différentes parties prenantes ainsi que leurs besoins, puis mettre au point une approche pour y répondre.
Priorité 3	
Encourager les jeunes et valoriser le travail auprès de la relève afin d'assurer la survie des clubs.	Faire en sorte que les clubs gardent l'envie et puissent continuer de s'investir auprès de la relève et les pousser à s'impliquer activement dans l'évolution de la fédération.
Accompagner et soutenir efficacement les clubs ainsi que les athlètes dans le domaine de la planification de carrière.	S'assurer que les joueuses et joueurs semi-pro ou pro bénéficient de soutien, de conseils et d'un suivi personnalisé afin qu'ils puissent planifier sans attendre leur carrière.
Assurer la compétitivité du Championnat suisse.	Faire en sorte que le Championnat soit captivant et que les meilleures équipes puissent rivaliser avec les équipes étrangères.
Assurer la compétitivité du Championnat suisse.	S'assurer que l'évolution de la LNB et de la 1 ^{re} ligue permet de préserver la compétitivité de la LNA.

Champ d'action 3: communication et relations publiques

Mot d'ordre: nous mettons tout en œuvre pour populariser le volleyball et renforcer son attrait auprès du grand public et de la société.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 1	
Susciter l'intérêt du public en organisant des événements de premier plan.	Gagner en visibilité dans les médias et toucher un plus vaste public.
Populariser plus largement encore le volleyball.	Diffuser la LNA sur de nouvelles plateformes afin de toucher une plus large audience.
Assurer l'ancrage local et régional des clubs et faire en sorte qu'ils aient voix au chapitre.	Permettre aux clubs de tirer parti de leurs contacts dans le monde politique et le monde économique afin de faire valoir leurs intérêts.
Priorité 2	
Populariser plus largement encore le volleyball.	Intensifier le travail médiatique.
Priorité 3	
Populariser plus largement encore le volleyball.	Encourager les clubs à prêter main-forte à la fédération en matière de communication au moyen de mesures et de contenus adaptés.

Champ d'action 4: marketing et sponsoring (1/2)

Mot d'ordre: nous voulons susciter l'enthousiasme des fans, de nos partenaires, de la communauté du volleyball suisse et, plus largement, de toutes les personnes qui s'intéressent au volleyball.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 1	
Connaître nos parties prenantes ainsi que leurs besoins, et répondre à ces derniers.	Identifier les différentes parties prenantes ainsi que leurs besoins, puis mettre au point une approche pour y répondre.
Établir des principes de commercialisation transparents et équitables à l'endroit de toutes les parties concernées.	Clarifier le règlement qui encadre l'attribution et l'utilisation des surfaces publicitaires de la LNA afin de promouvoir une culture de sponsoring empreinte de professionnalisme et faisant la part belle à la coopération.
Faire du sponsoring un élément clé pour générer des recettes.	Générer plus de recettes grâce au sponsoring.
Faire du sponsoring un élément clé pour générer des recettes.	Adapter nos offres en privilégiant des approches innovantes et modernes afin de répondre au mieux aux besoins des parties prenantes.
Organiser les matches de façon à en faire des événements inoubliables.	Mettre en scène les matches et les événements de la LNA de manière à les rendre plus captivants et plus riches en émotions et, ce faisant, à susciter un plus grand enthousiasme chez les fans, les sponsors et les médias.

Champ d'action 4: marketing et sponsoring (2/2)

Mot d'ordre: nous voulons susciter l'enthousiasme des fans, de nos partenaires, de la communauté du volleyball suisse et, plus largement, de toutes les personnes qui s'intéressent au volleyball.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 2	
Mettre sur pied une solution de live streaming fonctionnelle et d'excellente qualité et veiller à mieux la promouvoir.	Veiller à un équilibre entre travail investi dans le streaming et recettes générées par celui-ci.
Mettre sur pied une solution de live streaming fonctionnelle et d'excellente qualité et veiller à mieux la promouvoir.	Faire en sorte que la diffusion en direct soit d'excellente qualité.
Mettre sur pied une solution de live streaming fonctionnelle et d'excellente qualité et veiller à mieux la promouvoir.	Tirer profit des espaces publicitaires offerts par le live streaming.
Encourager les fans à s'investir dans le sport.	Pousser les fans à s'identifier davantage à leurs clubs.

Champ d'action 5: finances et personnel (1/2)

Mot d'ordre: nous sommes prévoyants et avons à cœur de pérenniser le volleyball, sport que nous soutenons dans tous les domaines.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 1	
Proposer des conditions de travail professionnelles aux athlètes comme au staff.	Faire en sorte que les joueurs, les joueuses et le staff bénéficient de contrats de travail écrits et connaissent leurs droits et obligations. Dans l'idéal, conclure des contrats sur plusieurs années afin de faciliter la planification des ressources.
Veiller à la stabilité financière des clubs.	S'assurer que les finances des clubs sont saines et que les clubs ne manquent pas de moyens financiers.

Champ d'action 5: finances et personnel (2/2)

Mot d'ordre: nous sommes prévoyants et avons à cœur de pérenniser le volleyball, sport que nous soutenons dans tous les domaines.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 2	
Garantir la stabilité financière des clubs en dénichant de nouvelles sources de revenus.	Connaître les actuelles sources de revenus et en tirer profit. Identifier de nouvelles sources de revenus et en évaluer la pertinence, puis les intégrer dans la stratégie financière.
Proposer aux athlètes et au staff des contrats de travail qui soient justes et adaptés à leur situation personnelle.	Proposer aux athlètes et au staff des contrats de travail adaptés à leur situation personnelle et qui tiennent compte de leur nationalité, de leur disponibilité ainsi que des dispositions légales en matière de droit du travail.
Priorité 3	
Mettre à disposition des locaux et des infrastructures de qualité pour les entraînements, les matches et les services administratifs.	Renforcer la coopération avec les communes.

Champ d'action 6: coopération

Mot d'ordre: nous veillons à ce que toutes les parties prenantes puissent coopérer dans les meilleures conditions, favorisant ainsi la cohésion.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 1	
Intensifier et institutionnaliser la coopération entre clubs.	Organiser la CSVL de sorte qu'elle vienne épauler les clubs et leur soit utile.
Priorité 2	
Repenser et améliorer notre organisation.	Passer en revue les processus et structures des différentes instances et parties impliquées et, si nécessaire, les modifier.
Favoriser l'émergence d'une coopération active entre clubs et fédération qui soit empreinte de professionnalisme, de respect et de transparence.	Nouer un partenariat d'égal à égal. S'assurer que la fédération est perçue comme une entité sur laquelle les clubs peuvent compter.
Priorité 3	
Planifier minutieusement les démarches visant à trouver des solutions.	Prendre en compte les besoins des clubs et des différentes parties prenantes.

Champ d'action 7: attribution des licences

Mot d'ordre: les conditions de participation à la LNA doivent s'appuyer sur un socle solide et une stratégie clairement définie.

Axe stratégique (tactique de jeu)	Objectif (set)
Priorité 1	
Respecter des normes financières et juridiques minimales lors de l'attribution de licences.	Assurer la stabilité financière.
Priorité 2	
Tirer parti de l'attribution des licences pour favoriser le développement des clubs.	Fixer des conditions d'attribution claires qui soient favorables aux clubs et propices à leur développement.